

## « Maut » allemande

### **L'ACL salue l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne**

La Cour de justice de l'Union européenne a estimé ce mardi que la « Maut » telle qu'elle avait été annoncée par le gouvernement allemand était discriminatoire et donc contraire au droit communautaire.

L'ACL qui n'a de cesse de s'engager pour les intérêts de ses membres et qui ces dernières années était intervenu à plusieurs reprises sur ce dossier, ne peut que saluer cette décision. L'Automobile Club du Luxembourg avait, avec les automobile clubs des Pays-Bas, du Danemark, d'Autriche et de France, interpellé la Commission européenne sur cette problématique. Le Club avait également prié le gouvernement luxembourgeois de poursuivre toutes les voies qui lui étaient ouvertes pour contester cette « Maut ».

La décision de la Cour de justice de l'Union européenne est donc très importante pour tous les usagers des routes européennes.

Bertrange, le 18 juin 2019  
Automobile Club du Luxembourg

---

#### **A propos de l'ACL**

L'Automobile Club du Luxembourg est aujourd'hui une association et une communauté de plus de 183.000 membres qui s'engage pour la mobilité au sens large, pour garantir et promouvoir l'accès à la mobilité, sa qualité, la sécurité et le libre choix du moyen de locomotion. La mission de l'ACL est d'offrir une mobilité et une assistance 24/24, 7j/7 et un conseil privilégiés et neutres à travers des services complets de mobilité pour les usagers de la route.

Parce que la mobilité est au centre des préoccupations de ses membres et parce que personne n'est à l'abri d'une panne, l'ACL a lancé l'application gratuite « ACL App » pour écourter le processus d'assistance et de dépannage, à tout moment et partout, grâce à la géolocalisation. Pour ce faire, une simple pression sur l'eCALL MOBILE permet d'entrer en contact direct avec le Centre d'Assistance de l'ACL.